



#### BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté en février 2002.

« De gueules, à un serpent d'argent, ondoyant en pal, accosté de deux haches affrontées d'or ; à une bordure d'argent, chargée de huit molettes d'éperon de sable. »

#### TOPONYMIE :

Le nom est d'origine latine "Mansionale", la petite maison rurale implantée sur un terrain fraîchement défriché. Le déterminant Scelleur fait référence au premier habitant du lieu, un certain Scellor.

### LE MÉNIL-SCELLEUR

#### EXPLICATIONS :

Le gueules et l'or sont les couleurs traditionnelles de la Normandie, ce qui permet de replacer Le Ménil-Scelleur dans son contexte géographique.

Les haches symbolisent le défrichement de la forêt qui a conduit à l'installation du village.

Le serpent est le symbole employé pour représenter Hilaire, le saint patron de la commune. Il était en effet réputé pour faire fuir les serpents diaboliques.

La bordure reprend une partie des armes du principal sieur de Fromont qui avait Le Ménil-Scelleur sous sa juridiction. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les ornements sont deux gerbes de maïs de sinople, fruitées d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent pour honorer l'agriculture communale dont c'est la production la plus importante.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

#### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le serpent, les haches, les molettes d'éperon et la bordure.

La bordure est une pièce honorable qui mesure un module d'épaisseur sur les sept que compte l'écu dans sa largeur et sur les huit de sa hauteur.

La molette d'éperon est la pièce mobile qui est fixée à l'arrière la botte des cavaliers, sur un axe d'où elle peut avoir un mouvement de rotation. Elle est représentée avec six pointes et le cœur percé.

Le terme ondoyant signifie que le serpent est dessiné avec ses ondulations de déplacement.

Le terme affronté signifie que les hache sont disposées face à face.

#### ARMES UTILISÉES :

Le blason de Le Ménil-Scelleur a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Fromont qui sont les suivantes :



et celles de la Normandie qui sont les suivantes :



#### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Le Ménil-Scelleur n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.